

Prix littéraire
le Roman des Romands, Génération Nouvelle
Première édition , 2009-2010

Quelles significations donner aux mots qui constituent ce prix ?

Le Roman ne fait aucun doute : c'est un genre ! (un genre aux limites parfois plus indéfinies que le simple mot ne pourrait le suggérer).

Les Romands : ce ne sont pas les auteurs, car certains auteurs publiés en Suisse francophone ne sont pas romands, ni même suisses, mais ils peuvent écrire en français ; ce ne sont pas non plus les éditeurs, car certains écrivains suisses peuvent éditer dans un autre pays francophone : *les Romands*, ce sont les lecteurs – c'est-à-dire les étudiants qui forment le jury de la Suisse romande !

Notons au passage que, par un jeu involontaire, le site www.romandesromands.ch pourrait se lire aussi *Romandes/Romands* : c'est dire si le Prix a un nom qui peut rassembler tout le monde !

Quant à la *Génération Nouvelle*, elle est évidemment celle qui nous intéresse le plus : génération nouvelle des écrivains, des éditeurs, des professeurs, - et bien sûr les étudiants : c'est de cette génération nouvelle que nous attendons tous que la littérature suisse prenne des forces, et produise un plaisir partagé !

Et la virgule ou l'apostrophe du logo ? que vient-elle nous dire que les mots n'ont pas encore dit ? Eh bien, l'apostrophe écourte-t-elle ? non, elle rend le langage euphonique, comme vos idées, vos débats rendront les romans vivants !

Et la virgule ? Eh bien ! comme tout signe de ponctuation (alors que beaucoup croient qu'ils n'existent que pour séparer les mots), la virgule relie les choses, les mots, les idées – les textes aux lecteurs, les romans à leurs histoires !



ROMAN DES ROMANDS

GENERATION NOUVELLE

PRIX LITTERAIRE

Qui s'inscrit dans le jury ? et comment ?

Le professeur de français inscrit une classe, avec l'accord de sa direction ; ce n'est pas lui qui est juré : ce sont ses élèves !

Mais le professeur, par toutes les stratégies qu'il aura envie de mener, par goût, par plaisir, par envie de découverte, mènera sa classe à devenir partie prenante du jury !

Il n'aura pas le droit de voter pour les romans, mais il aura le plaisir de mener les lecteurs vers des critères de choix. Et donc beaucoup recevoir !

Le maître sera le lien, le réceptacle, l'initiateur, le figure de proue et de poupe à la fois ! Quel métier, tout de même !

C'est par un simple mail auprès du Comité d'organisation que le maître inscrit sa classe !

Quelles sont les démarches administratives ?

A la fin de l'année scolaire, le Comité d'organisation va envoyer un formulaire à l'établissement qui offre la participation au prix à l'une ou à plusieurs de ses classes ; ce sera alors à la direction de le remplir et de le timbrer dûment avant de le renvoyer au Comité.

Cet engagement signifie que l'établissement permet au/x maître/s et à leur classe de participer aux différentes étapes selon le planning qui sera soumis à la rentrée ; *l'établissement s'engage également à payer les livres de la sélection – qui resteront propriété de la bibliothèque.*

Les romans !

La liste des romans en lice est publiée sur le site.

*Le maître (ou la bibliothèque) s'engage à les acheter auprès d'une librairie locale (libre à chaque établissement de partager la commande entre plusieurs libraires ou pas- mais un critère pourrait entrer en compte- voir plus loin sous *les rencontres/ *les libraires). C'est l'établissement qui règle la facture, puisque les ouvrages lui appartiennent ensuite (et qu'ils pourront donc être repris par d'autres maîtres, d'autres classes ou élèves individuellement).*

Combien d'exemplaires par titre ?

Le projet tablait sur une proportion de 1 exemplaire pour 3 élèves. Le nombre va dépendre d'une proportion très simple :

Quelle somme l'établissement va-t-il prendre en charge ? (entre 2000.- et 2500.- Frs/budgetés dans les DIP)- et combien coûte la série entière de tous les romans ?

L'élève le plus doué en math résoudra la question en quatre secondes !

Et s'il reste quelques sous ?

On peut essayer d'acheter un ou deux exemplaires des romans les plus longs- car ils circuleront moins vite peut-être ? ou l'on peut garder cet argent dans une caisse pour un ou deux « extras » pendant les rencontres, si nécessaire ?

On peut rassembler tous les extras en fin d'année- et acheter des livres pour des fondations pour l'enfance ?

Ici encore, c'est une question à régler entre le maître et la direction.

Et les rabais ? après tout....

Le premier principe du prix littéraire le Roman des Romands est de faire vivre les livres, et tous ceux qui le publient, le transportent, le vendent ; donc, le Comité a d'emblée annoncé qu'il ne chercherait pas à négocier les prix ou à acheter en gros, ou à passer directement chez l'imprimeur !

Nous avons demandé à chaque éditeur d'offrir un exemplaire à chaque classe qui entre dans l'aventure ! Ils ont accepté- et chaque établissement devrait donc recevoir un exemplaire par classe !

Si tel ou telle libraire vous propose, a envie, souhaite, faire un rabais de son propre gré, qui l'en empêcherait, si cela permet d'avoir un ou deux exemplaires supplémentaires ? *mais le comité ne s'immiscera pas dans les transactions.*

Au lieu de faire un rabais, ***les libraires** peuvent *offrir autre chose* : par exemple organiser toute une vitrine autour de la sélection ET des autres publications des éditeurs suisses ; placarder des textes d'élèves à propos des romans lus ; s'engager à inviter la classe pour une rencontre avec un auteur : les élèves apprécieront un jus de fruits et quelques biscuits, c'est certain !

Il y a plein d'idées autres que l'argent pour favoriser la vie de ce prix littéraire : imagine ! imaginons ! imaginez !

Combien de rencontres vivrons-nous avec les auteurs ?

Si tous les donateurs attendus répondent à nos sollicitations, *le Comité prévoit que chaque classe pourra participer à au moins deux rencontres.*

Soit sous forme de un auteur/une classe, soit sous une autre combinaison : un/plusieurs ou plusieurs/plusieurs.

Ces rencontres dépendront de la disponibilité des écrivains, du temps mis à disposition par les classes, de la proximité d'autres gymnases, de la participation des libraires ou des bibliothèques. BEAUCOUP de formes à trouver, mais en tous les cas, les élèves partageront tous un moment avec les écrivains.

C'est le Comité – et non les maîtres - qui organisent ces rencontres, en tâchant de tenir compte des desiderata des élèves.

Les classes peuvent-elles proposer des rencontres ?

On a évidemment envie de dire oui... mais de manière un peu plus réaliste, le Comité tâchera de faire en sorte d'éviter les plébiscites ou les boycotts ! *Le but est d'entrer dans une littérature nouvelle- et par la même logique, de rencontrer des écrivains nouveaux.*

Tous sont absolument ravis de rencontrer leur public de vrais lecteurs - il n'y a donc pas de raison (hormis des empêchements imprévisibles) de ne pas se réjouir !

Nous essaierons de garder à la rencontre sa dimension véritable –et d'éviter les trop vastes rassemblements qui transforment la discussion en show, et l'échange en discours !

Si l'auteur vient dans l'établissement, le maître peut, avec sa classe, inviter d'autres personnes aux rencontres avec les auteurs : par exemple d'autres élèves ayant lu le roman en question, ses collègues- mais l'idée est de privilégier le dialogue avec les jeunes lecteurs d'abord- et garder un aspect convivial, attentif, impliquant les protagonistes.

Si l'auteur vient dans un autre lieu (privé), sans doute le propriétaire peut-il ouvrir ses portes à d'autres personnes- mais peut-être en deux temps ? Elèves/public ? ceci dépend des enthousiasmes de chacun : la littérature doit en sortir comme l'objet premier, simplement !

Où se passeront * les rencontres ?

Pour des tas de bonnes raisons, de temps, de distance, etc - *les écrivains viendront dans vos classes.*

Si le Comité ou le professeur /fait ou/ reçoit des propositions, les auteurs viendront *dans une librairie-* en fin d'après-midi ou le soir ; dans * **une bibliothèque municipale** ; dans un autre lieu où une personne offrira un espace, pour l'amour de la littérature ou du débat (un musée, un château, une ferme-auberge, un buffet de gare, une salle d'université qui sait ?)

Les maîtres peuvent proposer des lieux, les membres de l'Association le peuvent aussi ; les libraires et bibliothécaires peuvent ouvrir leurs portes. *Tout est ouvert, pour autant que ce soit d'abord discuté avec le comité d'organisation.*

Voilà un critère qui pourrait être pris en compte pour le choix de la librairie auprès de laquelle commander les livres : sa potentielle collaboration ...

Qui payera les frais de ces rencontres ?

L'Association se chargera des frais concernant le déplacement des auteurs jusque dans les classes/ ou au lieu de rendez-vous.

Pour les débats finals, le Comité prendra également en charge les frais pour l'élève délégué/e et son maître.

Si des classes entières devaient se déplacer - il faudrait discuter cas par cas. A cette heure, ce sont les deux premières cas qui sont prévus.

Quelle sera la fréquence des rencontres ?

Nul ne le sait aujourd'hui- car l'été sera le moment pendant lequel nous tâcherons de combiner : disponibilité des écrivains, vacances scolaires, et autres examens cantonaux !

Le fait est que, dans cet inconnu spatio-temporel, la meilleure chose à faire, pour le maître est de ne PAS tenter de rationaliser les lectures (càd tenter de calculer laquelle lire d'abord, par qui, etc.) mais de bel et bien *laisser les élèves lire dans le désordre le plus total, par goût, curiosité, pour de bonnes et mauvaises raisons* : c'est ainsi que, quel que soit l'écrivain que nous rencontrerons, il aura des lecteurs dans la salle !

Comment les débats entre délégués de classe seront-ils organisés ?

A l'heure où nous écrivons ces lignes, c'est encore bien loin, du côté de *janvier 2010* !

D'ici là, des procédures plus précises seront établies- mais on peut d'ores et déjà deviner que *le maître organisera plusieurs débats en classe pour établir un tiercé.*

*Un/e élève** (qui aura lu toute la sélection, qui aura envie de débattre, qui sera désigné par un vote de la classe, qui saura représenter les arguments des autres et non pas seulement son propre choix, et qui n'aura pas le mal de mer...) par classe devra se déplacer avec son maître dans une ville de Suisse romande, et débattre avec ses congénères à huis clos !*

*** Pour l'instant, des questions financières impliquent une seule personne déléguée- mais on pourrait imaginer, avec quelques largesses inattendues, qu'une classe puisse être représentée par deux élèves...*

Il débattrra de son tiercé (de classe) confronté à celui apporté par les autres représentant/e/s ; à la fin de cette demi-journée, un nouveau tiercé sera établi (romand).

Soit dans la foulée (lendemain), soit quelque temps plus tard (nouveau débat en classe ?), le/la délégué/e retrouvera les autres romands- et d'une nouvelle séance à huis-clos sortira le nom du lauréat !

Il est encore un peu tôt pour dire où cela aura lieu, et quand exactement. Mais les lecteurs doivent garder à l'esprit qu'à la mi janvier, le tiercé devrait être établi dans chaque classe. Et que le prix sera sans doute remis en mars, en tous les cas avant Pâques !

A quel rythme pouvons-nous, devons-nous lire tous ces romans ?

Aucune idée ! Liberté totale, inventivité maximale ! qui sait ?

Avez-vous des impératifs majeurs à date fixe et réglementaire dans votre établissement ? alors répondez-y, et lisez dans les interstices !

Avez-vous envie de tout dévorer en 8 semaines- et ensuite de passer au « programme » - puis revenir plus tard pour les débats « mûris » par la distance ? Soit !

Avez-vous besoin d'être sous pression pour réussir – ne commencez qu'en octobre ...

Et quelle classe aurez-vous ?

Quelle dynamique ? quels obstacles et quelles trouvailles ?

Le propre d'une entreprise comme celle-ci est d'être libre, inventive, directement liée au maître et à ses élèves, incomparable, donc.

A propos du site – et du forum

Le site a une visée générale d'information, avant tout pour le lecteur « ordinaire », intéressé par le prix, et par son développement, ses implications dans les écoles romandes.

En revanche le forum est le lieu réservé exclusivement aux personnes impliquées dans le jury du prix : c'ad les classes !

Le Comité d'organisation délivrera (par un courrier personnel) un code aux professeurs : ils pourront ainsi utiliser le forum pour échanger des expériences, des idées, des questions ; ils pourront également déposer sur le forum des textes produits par leurs élèves : critiques, commentaires, textes de fiction liés aux romans lus, des dessins, des extraits de films- tout ce qui peut montrer les ricochets d'un texte dans l'esprit d'un jeune lecteur.

Les élèves n'ont pas le droit d'écrire directement ou de lire les messages déposés sur le forum : c'est exclusivement le maître qui fera le transfert, et en assurera l'entière responsabilité.

Au fil de l'année (jusqu'au moment de la remise du prix), certains textes pourraient être transférés par le Comité sur le site, càd rendus lisibles par tous - bien évidemment avec l'accord de l'élève, et avec sa signature.

Nous pourrions ainsi voir, au fil des semaines ou des années, apparaître un appareil critique, une sorte de « revue de presse » des romans sélectionnés faite par les élèves...et plus forcément pour eux, mais pour tous les lecteurs !

Adresses de courriels

Tous les maîtres participant au prix reçoivent les adresses électroniques de leurs collègues ; Le comité cependant demande à chacun de passer par le forum pour les discussions plus générales – afin de soulever les remarques et/ou les solutions des maîtres...ou de leurs élèves !

La remise du Prix Le Roman des Romands, Génération Nouvelle, édition 2010 !

A ce jour, le lieu, le jour, les modalités de la remise du prix à l'écrivain lauréat ne sont pas encore fixés.

Qui sait ? Peut-être le lieu, le moment et les modalités seront-ils proposés par un professeur ou par une classe, dans un magnifique lieu que nous ne connaissons pas encore...et que *VOUS* pourriez nous faire découvrir ?

FAH et J-LM
20 juin 09